Document generated on 07/18/2025 10:50 a.m.

Relations industrielles
Industrial Relations

La solidarité internationale dans la répartition du produit du travail

Volume 20, Number 4, 1965

URI: https://id.erudit.org/iderudit/027621ar
DOI: https://doi.org/10.7202/027621ar

See table of contents

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)
1703-8138 (digital)

Explore this journal

Cite this article

(1965). La solidarité internationale dans la répartition du produit du travail. *Relations industrielles / Industrial Relations*, *20*(4), 706–710. https://doi.org/10.7202/027621ar

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1965

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

It is my feeling that the key to the problem lies in the need to dispel the notion that there is any real dichotomy between the business-union and the social-union approach in this day and age. But it will take an effort of some magnitude to convince the member who views his union as little more than a collective-bargaining slot machine that the broader economic, social and political issues are just as important to his welfare in a bread-and-butter sense as anything his union may gain for him through negotiations with his employer. If and when this message sinks in, I am sure, the same member will become a vigorous exponant of a trade union renaissance.

While a major revision in the structure and philosophy of the labour movement in Canada would prove more valuable if accompanied by compatible changes in management and government, it would not prove that much less worthwhile in their absence. What is more, a rededicated socially dynamic trade union movement that was aware and equipped to deal with the problems of the day could do much to induce any necessary changes in our other institutions. For this reason I am unwilling to accept the argument that organized labour cannot be expected to rise to the new challenges of the day until management and government do so. This would amount to an untenable default in union leadership and would be to condamn the labour movement to the scrap heap of obsolescence.

In concluding, Mr. Chairman, may I observe that even those in this audience who know how deeply I believe in the underlying cause of trade unionism will no doubt accuse me of taking undue liberties today. Labour Day, some will argue, is no time to draw attention to the shortcomings of the labour movement. Others, more sensitive, could no doubt be found who would question the right of anyone not a member of the labour movement to voice such criticisms.

I cannot accept any of these interpretations. When I was invited to be your speaker today, I made up my mind not to be trite and gratuitous and take the easy way out. I determined instead to review as constructively as possible some of the things that are bothering me as a sympathetic student of the trade union movement. As I said at the outset I feel the times are too serious to permit me to have done otherwise.

I cherish your achievements in the past and I want to see you play an equally positive role in the future. To do this, however, I am convinced that you must better prepare yourself to meet some of the new problems which are engulfing our society. I trust and hope that you will rise to the challenge.

« La solidarité internationale dans la répartition du produit du travail » *

En ce premier lundi de septembre, on célèbre le travail. Partout, au pays, on rappelle la grandeur de l'activité laborieuse, on met en lumière les divers aspects de cette fonction qui tient une si grande place dans la vie de l'homme. On réfléchit aussi sur ses implications tant économiques et politiques que spirituelles et morales.

Nous voudrions proposer, à l'occasion de la Fête du Travail 1965, quelques réflexions sur un point d'une particulière actualité: la solidarité internationale dans la répartition des richesses que produit le travail.

* Message de l'Episcopat canadien pour la Fête du Travail 1965.

Le travail est destiné à mettre au service de tous les hommes les ressources de l'univers entier: il a réussi jusqu'à présent à satisfaire les besoins d'une minorité d'humains seulement. Le travail est voulu par le Créateur comme un facteur d'unité: le fait que les hommes en ont réparti injustement le produit a coupé le monde en deux catégories: les nantis et les affamés. Pourquoi une telle situation, ferment de division et de discorde?

Les deux dernières encycliques du regretté Jean XXIII, les préoccupations conciliaires, l'appel de Paul VI à Bombay, la proclamation de 1965 comme « Année de Coopération internationale » par l'Assemblée générale des Nations-Unies invitent notre regard et notre pensée à considérer plus attentivement l'angoissant problème de la faim dans le monde; à nous demander aussi tous ensemble comment nous pouvons rendre plus efficace notre aide aux affamés.

Situation de fait

Pour faire voir combien tragique peut être l'inégale répartition des richesses produites par le travail, les exemples ne manquent pas: ils mettent en singulier relief les besoins d'une partie nettement défavorisée de l'Humanité. Ainsi, en 1965, la mort de millions de personnes provient directement ou indirectement de la malnutrition et de la faim, plus de la moitié de l'Humanité ne mange pas convenablement et le mal semble s'aggraver sans cesse; la distance entre niveaux de dépense des peuples les moins développés et niveaux de dépense des peuples les plus développés que l'on peut actuellement estimer par habitant de 1 à 40 pourrait bien devenir de 1 à 100, accentuant l'écart entre privilégiés et non-privilégiés; au XXe siècle un enfant sur trois voit le jour sans avoir aucune chance de mener une existence normale; l'espérance de vie à la naissance varie du simple au double selon le degré de développement économique du pays, etc. [1]

Est-il concevable que nous ayons sur la conscience un milliard et demi d'affamés et que nous ne réagissions pas plus fortement? Si le problème est terrible, n'est-elle pas aussi terrible l'indifférence de tant d'humains et de tant de chrétiens qui calment tranquillement leur conscience alors que des populations entières se débattent dans la misère?

Principes

Quelques principes particulièrement importants doivent inspirer les efforts de tous les hommes de bonne volonté sur ce plan.

Le premier est celui de l'unité fondamentale de la famille humaine. Qui que nous soyons, sans distinction de race, de langue, de religion, de sexe, quelle que soit la latitude sous laquelle nous ayons vu le jour, nous sommes tous frères, appelés au même destin en ce monde et dans l'autre. Issus d'un même Père, ayant la même nature, rachetés par le même Sauveur, tous les hommes ont les mêmes droits parmi lesquels le droit à la vie et à une honnête subsistance. Dans cette unique et grande famille, la souffrance des uns doit être ressentie par les autres et apaisée par ceux qui ont les moyens de le faire.

Les ressources économiques doivent être administrées et réparties pour servir au bien de toute la communauté humaine et non à l'intérêt de quelques-uns: l'égoïsme collectif comme l'égoïsme individuel doit être surmonté.

---

(1) L.-J. Lebret, « Le Drame du siècle ». 1964.

« Dieu n'a pas créé les hommes ennemis mais frères. Il leur a donné la terre à cultiver par leur travail et leurs efforts, pour que tous puissent jouir de ses fruits et en tirer ce qui est nécessaire à leur alimentation et à leurs besoins. »[2]

Les biens ont donc une destination universelle et ceux qui en ont la propriété — hommes comme pays — doivent savoir que cette propriété est grevée d'une dette envers tous les hommes. Nul n'a le droit de laisser son frère dans le besoin et si l'on peut déterminer, dans un pays, un minimum décent de la part de chacun aux ressources, une semblable mesure doit exister au niveau du genre humain.

Le respect des droits imprescriptibles de la personne humaine et la destination universelle des biens entraînent, comme conséquence, la nécessité d'appliquer la justice distributive entre les peuples, ce qui ne peut être obtenu que par un effort organisé.

Il y a une sérieuse obligation de justice à partager nos biens avec ceux qui ont faim. Trop longtemps, l'aide apportée aux pays en voie de développement a été considérée comme un acte de bonté, de générosité et non comme une exigence de justice. La méconnaissance de la portée de cette obligation est peut-être due au fait que les hommes ont pris bien tard conscience d'un bien commun universel. Il est clair aujourd'hui qu'un pays qui n'aiderait pas les pays en voie de développement et cela, non d'une façon mesquine mais dans la mesure de ses possibilités, manquerait, et gravement, au devoir de la justice sociale internationale. Cette obligation devient d'autant plus impérieuse que le groupe social ou national dispose de plus de ressources et que certains pays sont aux prises avec des besoins plus pressants.

Nous raisonnons souvent en termes de dons aux pays en voie de développement ; c'est beaucoup plus l'esprit de la loi de l'échange qui devrait prédominer: les pays qui aujourd'hui réclament notre aide matérielle, abritent, pour la plupart, des notions de haute civilisation qui, au cours des siècles, ont enrichi le patrimoine culturel et spirituel de l'Humanité. De ces civilisations, de ces cultures, nous avons tous reçu et nous continuons à profiter encore du fruit de leur pensée: ces valeurs extra-économiques valent bien — et au-delà — la part de richesses matérielles dont nous consentons à nous départir.

Devant une telle situation de mauvaise répartition des richesses et des maux qu'elle engendre, spécialement celui de la faim dans le monde, les hommes doivent saisir l'importance vitale de leur solidarité et s'acheminer vers une efficace coopération internationale.

Appel à la conscience des hommes

Nous faisons d'abord appel à la conscience de tous les chrétiens et de tous les hommes de bonne volonté.

« Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a pas, que celui qui a de quoi manger agisse de même. » (Lc, 3, 11)

« Nous sommes tous solidairement responsables des populations sous-alimentées. C'est pourquoi il faut éveiller les consciences au sens de la responsabilité qui pèse sur tous et chacun, et spécialement sur les plus favorisés », disait Jean XXIII en 1961.[3]

L'inconscience des nantis est peut-être le plus grand mal contemporain ; il faut de toute urgence que personne n'ignore les contradictions actuelles de l'Humanité et que

(2) Jean XXIII, « Ad Petri cathedram », 29 juin 1959, Doc. cath. no 1308, col. 901.
(3) « Mater et Magistra », Act. pop., Ed. Spec, 1962, p. 151.

chacun s'en sente responsable: cela suppose une révolution spirituelle qui nous fasse considérer l'autre comme un égal, porteur des mêmes droits que nous, qui nous fasse nous dégager d'égoïsme sordide pour aboutir à un altruisme sincère, qui nous fasse en un mot nous charger d'amour fraternel dont la première expression prend de nos jours la forme de partage et d'échange de nos biens.

Que les hommes veillent cependant à ne pas se donner bonne conscience à bon marché en versant ici et là une maigre obole: cela ne suffit pas. Ils doivent axer leurs efforts vers la réalisation d'une civilisation solidaire, se préoccuper des causes profondes et souvent structurelles qui engendrent le déséquilibre et déboucher sur l'engagement personnel dans un effort d'ensemble où chacun, à tous les niveaux, reconnaîtra et assumera ses propres responsabilités.

Et chaque chrétien doit considérer sa part dans la lutte contre la misère et l'injustice non comme une activité marginale mais comme une dimension normale et permanente de toute vie chrétienne intégralement vécue: le Christ n'a-t-il pas d'ailleurs lié la récompense éternelle à une telle conception de la vie chrétienne ?

Appel aux nations

Mais ce sont les nations comme telles qui doivent se reconnaître responsables les unes des autres dans cette bataille immense entreprise contre la faim.

L'appel pathétique de Paul VI à Bombay résonne encore à nos oreilles:

> « Nous vous confions notre message spécial au monde: que les nations cessent la course aux armements et emploient leurs ressources et leurs énergies à l'assistance fraternelle aux pays en voie de développement. Que chaque nation ayant des pensées de paix et non d'affliction et de guerre contribue, par une partie de ses dépenses pour les armements, à un important fonds mondial pour la solution des problèmes de nutrition, d'habillement, de logement et de soins médicaux qui concernent tant de peuples. » [4]

Nous touchons ici un point d'une importance extrême. Quand on sait que les dépenses consacrées à la défense dans les principaux pays industriels seront bientôt égales, voire supérieures, à la somme globale des revenus nationaux de tous les pays insuffisamment développés, on ne peut s'empêcher de voir dans cela un violent désordre capable d'entraîner aux pires catastrophes. L'Humanité demande à bon droit de vivre, et malgré les richesses croissantes de la terre, on l'expose davantage à périr.

Notre prière et notre espérance montent vers Dieu pour que les peuples s'engagent dans la voie de l'entraide et de la coopération afin de régler « le problème le plus important de notre époque, celui des relations entre pays économiquement développés et pays en voie de développement ». [5]

Cette coopération doit se réaliser sous le signe de la justice, dans un climat de fraternité et non de paternalisme, d'ouverture à une politique d'échanges, en respectant les caractéristiques de chaque pays et sans empiéter sur sa légitime autonomie, en visant toujours, d'une façon désintéressée, à une montée de l'homme, de tous les hommes, de tout l'homme.

---

(4) Paul VI à Bombay, le 4 déc. 1964.

(5) « Mater et Magistra », Action pop., Ed. Spes, 1962, p. 147.

Quelques suggestions pratiques

Qu'on nous permette de signaler quelques points pratiques qui devraient faire l'objet de l'attention et des efforts des Canadiens:

1) Qu'une information la plus poussée possible soit fournie par les organismes publics et privés pour faire connaître les besoins des pays en voie de développement, les initiatives susceptibles de les aider de même que les projets déjà en marche dans ce sens;

2) Que tous travaillent à la formation d'une opinion publique éclairée, active et engagée: nous reconnaissons ici l'immense part déjà accomplie dans ce domaine par les moyens d'information: presse, radio, télévision;

3) Qu'on s'applique, dans les familles et les écoles, à éduquer les jeunes au sens de la fraternité et de la solidarité internationales: tant d'occasions sont offertes aux parents et aux éducateurs, à travers les évènements et les circonstances, pour bâtir des jeunes qui se sentiront vraiment membres de la grande communauté humaine;

4) Qu'un accueil large et fraternel soit réservé aux ressortissants du Tiers-Monde qui immigrent chez nous pour y gagner et partager un pain qui manque peut-être ailleurs;

5) Que soit encouragé et facilité davantage l'envoi de Canadiens — spécialistes, techniciens, professeurs, etc. — qui iront prêter main forte à d'autres nations du monde;

6) Que les pouvoirs publics de notre pays conçoivent de plus en plus fortement l'importance souveraine de notre participation à toutes les entreprises destinées à porter secours aux peuples dans le besoin. Nous sommes un pays riche favorisé par la Providence: pouvons-nous dire sincèrement que nous faisons notre juste part? Les suggestions émises en vue de la constitution d'un fonds international pour la lutte contre la faim dans le monde devraient trouver une audience favorable auprès de nos gouvernants;

7) Que la participation aux activités des organisations internationales existantes soit accentuée. Nous en profitons pour inviter tous les catholiques à assurer chez nous le plein succès de l'Année de Coopération internationale.

Conclusions

Pour obtenir la paix, il faut préparer les conditions de la paix: une de ces conditions est sans aucun doute la réalisation d'un ordre international juste d'où serait bannie la faim issue du déséquilibre dans le partage des richesses. L'énorme complexité du problème, que nous reconnaissons tous, ne doit pas nous empêcher de nous mettre sans délai à la tâche: l'ignorance, la paresse, l'égoïsme sur ce plan revêtent aujourd'hui une gravité exceptionnelle et toute carence à apporter une solution mérite la réprobation.

« J'avais faim et vous m'avez donné à manger; j'étais nu et vous m'avez vêtu » (Mt. 25, 35): on se souvient de cette parole du Christ; si les peuples rendaient purement témoignage à l'Evangile par un effort concerté et intelligent en assumant la prise en charge des nations économiquement faibles, un choc heureux se produirait et l'évolution du monde en serait changée.

Le message chrétien vise sans doute le Royaume de Dieu mais il est essentiellement tendu vers l'Humanité puisqu'il a comme centre le commandement de l'amour fraternel. Que chacun des individus et des peuples qui se réclament de l'esprit chrétien le mette en pratique et le monde se redressera.

Les hommes trouvent devant eux l'occasion la plus grande de l'Histoire de donner le spectacle d'une charité aux dimensions du globe: fermeront-ils leur coeur et leurs bras aux appels qui viennent angoissés de partout? Nous demandons au Seigneur que les Canadiens entendent cet appel en ce jour de la Fête du Travail et ne le laissent pas sans écho.